

MÉTIER

LAÏLLA DUCOUSSO-EL HIMA, chef de l'agence sécurité industrielle de GrDF pour le pôle ingénierie Île-de-France ouest

« Les principaux enjeux auxquels nous devons répondre sont la satisfaction de nos clients, la performance économique et bien évidemment la sécurité de nos réseaux »

Quel est le rôle d'une agence de sécurité industrielle au sein de GrDF et quels sont les enjeux auxquels vous êtes confrontés ?

Une agence de sécurité industrielle est chargée d'assurer la réalisation d'un programme de travaux élaboré par le service maîtrise d'ouvrage de GrDF dans le respect des délais, des coûts et de la conformité. Ces travaux ont pour but de moderniser les ouvrages gaz en exploitation dans le domaine public et dans les immeubles afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens. Les principaux enjeux auxquels nous devons répondre sont la satisfaction de nos clients (collectivités locales, riverains, clients finaux...), la performance économique et bien évidemment la sécurité de nos réseaux.

Vous êtes chef de l'agence sécurité industrielle du pôle ingénierie Île-de-France ouest, en quoi cela consiste-t-il ?

Je suis à la tête d'une équipe d'experts ! Je manage une agence constituée de cinquante chargés d'affaires ingénierie basés sur quatre sites géographiques afin de couvrir l'ensemble du territoire. Mon rôle est comparable à celui d'un chef d'orchestre qui pilote l'ensemble des acteurs intervenant sur nos chantiers. Cela va de mes équipes de chargés d'affaires, aux entreprises prestataires en passant par les équipes d'exploitation qui ont un rôle clé dans la réalisation de nos chantiers.

Quelles particularités engendrent le fait de travailler en zone urbaine ?

En zone urbaine, les réseaux sont beaucoup plus denses et sont donc plus difficilement accessibles lors des travaux. La circulation des riverains aux abords de nos chantiers est également plus importante, il faut donc se prémunir de tous les risques et déployer des mesures adaptées en concertation avec les services techniques des collectivités locales.

Vous travaillez à la modernisation des canalisations de GrDF, quelles sont les différentes étapes de votre intervention ?

Ce qu'il faut souligner, c'est que, dans le cadre de travaux de modernisation, l'ensemble des étapes se construisent tou-

jours en collaboration étroite avec les collectivités locales et l'exécutant des travaux. La première étape est la définition du programme de travaux. Ensuite, ce programme de travaux est présenté et partagé pour avis auprès des collectivités locales. Une fois que nous avons obtenu ce retour et tout en respectant les exigences des collectivités locales, nous répartissons l'ensemble des travaux à réaliser entre plusieurs entreprises présélectionnées sur des critères de sécurité, de performance et de respect de l'environnement. Les prestataires pilotés par les chargés d'affaires sont en charge de la réalisation du projet détaillé puis de la réalisation des travaux. Mes chargés d'affaires assurent la relation avec les collectivités locales afin de faciliter l'obtention des autorisations administratives. Ils sont également garants du respect des coûts, des délais et de la conformité des ouvrages renouvelés. En tant que chef d'agence, je suis chargée du *reporting* technique et financier ainsi que de l'avancement de l'ensemble du programme de travaux auprès du service de maîtrise d'ouvrage de GrDF.

À quels risques êtes-vous confrontés lors de tels chantiers ? Et quelles sont les mesures prises pour les salariés et le public ?

La sécurité est la règle n° 1 sur tous nos chantiers. Toutes les dispositions sont donc prises pour minimiser les risques. Le respect des règles de l'art est notre principal moyen de prévenir les dommages aux ouvrages lors des travaux. C'est pourquoi des visites régulières sont réalisées sur l'ensemble de nos chantiers afin d'accompagner nos entreprises prestataires dans leurs interventions techniques. De plus, le respect du port des équipements de protections individuelles à proximité ou dans l'emprise du chantier est indispensable pour prévenir tout type d'incidents. Enfin, pour sécuriser les abords du chantier, un balisage ainsi que des panneaux de signalisation sont installés.

Vous êtes souvent en lien avec les collectivités territoriales. Comment travaillez-vous ensemble ?

Effectivement, mes équipes travaillent en étroite collaboration avec les collectivités locales afin de répondre au mieux



© Agence Interlinks_Michel Setboun

à leurs attentes. Des rencontres régulières sont organisées afin de leur présenter l'objectif de nos travaux et aussi l'impact sur leur territoire. Cela permet de donner du sens aux missions de GrDF et de faciliter nos interventions. Tous les ans, GrDF sollicite les collectivités locales afin d'évaluer leur niveau de satisfaction suite aux travaux réalisés et s'améliorer de façon continue.

Vous avez récemment travaillé à Saint-Denis sur des canalisations situées sous la rue piétonne, près de la basilique. Ce site, qui appartient au patrimoine historique de la France, nécessite-t-il une démarche particulière dans la réalisation des travaux ?

En concertation avec la municipalité, GrDF et l'entreprise prestataire ont mis en place un dispositif destiné à limiter le plus possible la gêne occasionnée aux riverains. GrDF a tout mis en œuvre pour la sécurité et le confort des Dionysiens et commerçants de cette artère piétonne du centre-ville historique. Afin de garantir la sécurité des habitants, des barrières « pleines » et des passerelles d'accès aux commerces ont été installées pendant toute la durée des travaux. Concernant l'orientation des riverains, un « point infos » a été implanté pendant toute la durée du chantier. Tous les riverains ont été invités à se rendre dans cet espace sur lequel des médiateurs de GrDF et de l'association de quartier « Partenaires pour la ville » étaient présents pour les orienter et répondre à toutes leurs questions.

Les travaux sont menés par des prestataires. Comment les choisissez-vous ?

Nos entreprises partenaires doivent avant tout répondre à un dispositif de qualité globale appliqué par GrDF. La délégation

achat sélectionne au préalable les fournisseurs sur la base d'aptitudes techniques. Durant l'exécution du contrat, nous les évaluons pour suivre la qualité des prestations. Ceci permet ensuite à GrDF d'attribuer des marchés au mieux-disant pour donner un avantage financier aux entreprises ayant une bonne évaluation qualité. Il y a donc un véritable processus d'amélioration continue qui est mis en place.

La protection de l'environnement et de la biodiversité est une préoccupation qui a pris beaucoup d'importance ces dernières années. Y êtes-vous confrontés en zone urbaine comme l'ouest de l'Île-de-France ? Si oui, comment prenez-vous en compte lors de la préparation des travaux ?

Mener des travaux responsables est synonyme de sécurité mais également de respect de l'environnement. La protection de l'environnement et de la biodiversité est une préoccupation importante pour GrDF. À titre d'exemple, sur le chantier évoqué précédemment, le déploiement de techniques innovantes a permis la mise en place de techniques douces et respectueuses de l'environnement : présence du « camion aspirateur », outil permettant notamment de limiter la taille des tranchées ou encore micro-forage afin de diminuer la gêne et l'impact sur l'environnement. ■

Propos recueillis par la rédaction de *Gaz d'aujourd'hui*